



Union Parlementaire Africaine

**79^{ème} Session
du Comité Exécutif**
Lomé, 21 et 22 Juin 2023



Assemblée Nationale du Togo

RAPPORT
DE LA 79^{ème} SESSION DU COMITE EXECUTIF
(Adopté)

La 79^{ème} session du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine (UPA) s'est tenue les 21 et 22 Juin 2023 à Lomé (Togo), sous la présidence de l'Honorable Mabel Memory Chinomona, Présidente du Sénat du Zimbabwe, Présidente du Comité Exécutif de l'UPA.

La cérémonie d'ouverture de la 79^{ème} Session du Comité Exécutif a eu lieu le 21 Juin 2023. La Présidente du Comité Exécutif était entourée de l'Honorable Ernest Mizedio, Membre du Parlement de la République Centrafricaine, Vice-Président du Comité Exécutif, l'Honorable Mme Zanetor Agyeman Rawlings, Membre du Parlement du Ghana, Rapporteur du Comité Exécutif, et de Monsieur IDI Gado Boubacar, Secrétaire Général de l'Union Parlementaire Africaine.

Les délégués des parlements des pays ci-après ont participé à ces travaux : **Algérie, Angola, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Equatoriale, Maroc, Niger, Nigéria, République Démocratique du Congo, Rwanda, Tchad, Togo et Zimbabwe.**

I – SEANCE D'OUVERTURE

Dans son allocution d'ouverture, **l'Honorable Mabel Memory Chinomona, Présidente du Sénat du Zimbabwe, Présidente du Comité Exécutif**, a tout d'abord exprimé, au nom des délégués parlementaires, ses remerciements et sa reconnaissance aux autorités togolaises pour avoir accepté d'abriter les travaux de cette Session, mais également pour l'accueil chaleureux et les égards dont ils ont été l'objet.

Poursuivant son propos, elle a exprimé, au nom des Chefs de délégation et des parlementaires présents à cette réunion, à Son Excellence Monsieur Faure Ezossimna Gnassingbé, Président de la République du Togo, au Gouvernement et au peuple Togolais, sa gratitude pour l'honneur et l'amitié qu'ils leur font en accueillant cette session.

La Présidente du Comité Exécutif a appelé au renforcement des valeurs africaines de solidarité, à la promotion en premier lieu de la coopération intra africaine au plan politique, économique et sécuritaire, et à l'échange des bonnes pratiques et expériences, face aux crises qui secouent le monde notamment les conséquences de la guerre en Ukraine, aux effets négatifs du réchauffement climatique, au terrorisme, aux migrations clandestines et à la pauvreté. Elle a indiqué que l'Union Parlementaire Africaine, à travers les échanges et la coopération interparlementaires, entend jouer pleinement son rôle dans la recherche de solutions répondant aux aspirations des populations africaines.

L'Afrique doit, plus que jamais, faire preuve de vigilance et veiller à consolider son unité, au moment où elle est sollicitée de toutes parts sur fond de lutte hégémonique entre les grandes puissances qui rappellent les relents de la guerre froide qui avait profondément divisé le monde, a-t-elle souligné.

La Présidente a indiqué que dans cette dynamique, le rôle de l'UPA est de continuer à encourager les Parlements nationaux à entreprendre les efforts nécessaires au plan national, à travers l'action législative, et au plan international, à travers la coopération interparlementaire et la diplomatie parlementaire. Elle a ajouté que l'Union Parlementaire Africaine constitue une plateforme adéquate, un cadre idoine de dialogue et d'harmonisation des positions sur les grands défis qui interpellent les parlementaires.

Aussi, a-t-elle invité les membres à œuvrer au renforcement de leur organisation qu'est l'UPA pour en faire l'instrument privilégié de leur combat pour la bonne gouvernance, la paix et le développement durable.

Abordant l'actualité internationale, la Présidente a affirmé que le contexte politique international semble indiquer que le monde est à la croisée des chemins, à la veille de grands bouleversements des équilibres économiques et politiques jusqu'ici connus et que l'Afrique sera appelée à jouer un rôle déterminant. L'Afrique doit s'y préparer en renforçant son unité à travers l'action des organisations régionales et sous régionales d'intégration et de coopération, porteuses des valeurs conformes aux aspirations des peuples de notre continent, a-t-elle ajouté.

Elle a indiqué que les parlementaires, en tant que représentants des populations, doivent œuvrer sans cesse, avec le pouvoir exécutif, à rétablir la paix partout où sévissent les foyers de tension, à approfondir et renforcer les relations amicales et fraternelles qui lient les peuples et à agir pour la dignité et l'unité de l'Afrique.

Revenant sur le contexte mondial marqué par des problématiques sécuritaires, environnementales, politiques et économiques qui nécessitent un renforcement de la solidarité et de la coopération entre les nations à travers le multilatéralisme et la coopération interparlementaire, la Présidente a relevé que l'UPA, en tant qu'organisation panafricaine de coopération interparlementaire œuvrant à la promotion de la paix, de la démocratie, de la bonne gouvernance, du développement durable et du progrès social en Afrique, doit être soutenue dans ses efforts par les parlements membres en veillant à lui assurer les moyens nécessaires, notamment financiers, à la mise en œuvre de ses objectifs.

La Présidente a rappelé que la session de Lomé, au-delà de l'examen des documents de gestion financière et des activités menées depuis la session du Zimbabwe, sera appelée à se pencher sur la préparation de la prochaine Conférence des Présidents d'Assemblées prévue avant la fin de cette année à Niamey. Aussi, a-t-elle exprimé, au nom des membres de l'UPA, sa profonde gratitude au parlement du Niger pour sa disponibilité à accueillir la 80^{ème} Session du Comité Exécutif et la 45^{ème} Conférence des Présidents d'Assemblées Parlementaires de l'UPA.

Par ailleurs, elle a souligné l'importance du choix des thèmes qui seront examinés par la Conférence au regard des nombreux défis qui assaillent le continent, appelant les membres du Comité Exécutif à leur accorder l'attention nécessaire en identifiant les sujets reflétant les préoccupations des populations africaines. Notre continent fait face à des défis incluant les inégalités de genre, la santé, l'éducation, la faim et la pauvreté, a-t-elle observé.

Formant ses vœux de succès aux travaux du Comité Exécutif, la Présidente a rappelé les valeurs fondatrices de l'Union adoptées en septembre 1999 à Luanda et contenues dans la Charte de l'UPA, laquelle souligne l'importance de la diplomatie parlementaire dans la promotion de la démocratie, de la paix et du développement durable.

Les parlementaires ont-ils fait assez pour l'unité et le développement du continent ? S'est-elle interrogée.

Soulignant la richesse du continent en ressources naturelles et en capital humain, la Présidente a relevé la faiblesse du commerce inter-africain et la nécessité pour les Parlements d'agir pour l'auto-suffisance du continent. Il ne faudrait pas se contenter de tenir des réunions mais d'avoir des résultats tangibles, a-t-elle souligné. Les travaux de l'UPA doivent se traduire par des résultats positifs au profit des populations représentées par les parlementaires, a-t-elle ajouté.

Avant de conclure son allocution, la Présidente a remercié les délégués qui ont effectué le déplacement de Lomé et a réitéré ses vifs remerciements aux autorités togolaises pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont les parlementaires ont été l'objet.

Enfin, la Présidente a déclaré ouverte la 79^{ème} session du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine.

La séance a été ensuite suspendue.

II – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A la reprise de la séance, la Présidente du Comité Exécutif a demandé au Secrétaire Général de donner lecture des points du projet d'ordre du jour suivant :

1. Examen de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence
2. Présentation du Compte de gestion vérifié pour l'exercice 2022
3. Elaboration du projet d'ordre du jour de la 45^{ème} Conférence
4. Projet d'ordre du jour de la 80^{ème} Session du Comité Exécutif
5. Date et lieu de la 80^{ème} Session du Comité Exécutif.

A cet ordre du jour le Comité Exécutif a ajouté deux autres points, l'un portant sur le Rapport des Vérificateurs des comptes pour l'exercice 2022 et l'autre sur l'adoption à l'occasion de la session de Lomé d'une Déclaration relative à la situation sécuritaire en Afrique.

Ce projet d'ordre du jour est adopté.

III – EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

A – Mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence

Le Secrétaire général a présenté le rapport sur la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence. Les membres du Comité Exécutif ont salué la qualité et le contenu exhaustif du rapport.

Suite à cette présentation, les échanges ont porté sur les points suivants :

- le statut d'observateur de la Fédération de Russie confirmé avec la demande reçue du Président de la Duma conformément à la décision de la Conférence ;
- la poursuite des efforts en vue de l'adhésion à l'UPA des Parlements non membres ;
- l'indication des personnalités qui ont représenté l'UPA aux réunions internationales ;
- la candidature, au nom du Groupe africain de l'UIP, du Président Jacob Mudenda, Président de l'Assemblée Nationale du Zimbabwe, au Prix Cremer-Passy de l'Union Interparlementaire pour 2023 ;
- la question de l'adoption par l'Assemblée de l'UIP des points d'urgence présentés par le Groupe africain ;

Sur le suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations de l'UPA, le Comité Exécutif a insisté sur les rapports des Parlements qui doivent être transmis au Secrétariat général. Ces rapports pourront faire ensuite l'objet d'une synthèse qui sera présenté par le Secrétaire général aux membres de l'UPA.

B – Examen du Compte de Gestion vérifié et Présentation du Rapport des Vérificateurs des comptes pour l'exercice 2022

Le Comité Exécutif, après une suspension de séance, a poursuivi ses travaux sous la présidence de l'Honorable Ernest Mizedio, Vice-Président du Comité Exécutif.

Le Compte de Gestion vérifié pour l'exercice 2022 a été présenté par le Secrétaire général de l'UPA, M. IDI GADO Boubacar. A l'issue de cette présentation, les membres du Comité Exécutif ont entendu **le Rapport des Vérificateurs des comptes** présenté par le Sénateur Pierre Flambeau NGAYAP du Cameroun.

Pour le règlement des contributions par les Parlements de l'Afrique Centrale, il a été évoqué certaines contraintes imposées par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour les transferts internationaux dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. A cet égard, le Secrétaire général a indiqué que l'UPA a été informée de cette situation, et par conséquent elle fournira aux Parlements concernés les documents exigés par la BEAC afin de faciliter les transferts des cotisations.

Les membres du Comité Exécutif ont estimé que l'amélioration du taux de recouvrement des cotisations, qui se situe autour de 50%, nécessite l'effort de tous. Aussi, ont-ils proposé de plaider auprès de leurs Parlements respectifs pour le règlement des cotisations à l'UPA. Concernant les Parlements à jour de leurs cotisations, ils leur ont adressé leurs encouragements pour leurs efforts.

Le Comité Exécutif a, par ailleurs, adressé ses félicitations au Secrétariat général pour sa gestion rigoureuse des finances de l'Union permettant la poursuite des activités.

A l'issue des différentes interventions des délégués, le Comité Exécutif a adopté le Compte de Gestion vérifié pour l'exercice 2022 ainsi que le Rapport des Vérificateurs des Comptes.

Il a, enfin, donné quitus au Secrétaire Général de l'Union Parlementaire Africaine pour sa gestion au titre de l'exercice 2022.

C – Elaboration du Projet d'ordre du jour de la 45^{ème} Conférence

Le Secrétaire Général a donné lecture du projet d'ordre du jour de la 45^{ème} Conférence qui se présente comme suit :

1. Rapport de la Présidente du Comité Exécutif
2. Rapport d'activités du Secrétaire Général
3. Rapport du Comité des femmes parlementaires
4. *La lutte contre l'insécurité et le terrorisme, facteurs d'instabilité politique et de récession.* (Commission politique)
5. *Le développement du commerce intra-africain en vue de la mise en œuvre effective de l'agenda de l'intégration régionale africaine.* (Commission économique et du développement durable)
6. Date et lieu de la 46^{ème} Conférence.
7. Divers

Le Comité Exécutif a adopté le projet d'ordre du jour de la 45^{ème} Conférence de l'UPA

D – Projet d'ordre du jour de la 80^{ème} Session du Comité Exécutif

Le Secrétaire Général a présenté le projet d'ordre du jour suivant de la 80^{ème} Session du Comité Exécutif:

1. Examen de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence
2. Examen et adoption du programme annuel de travail pour 2024
3. Examen et adoption du projet de budget pour l'exercice 2024
4. Examen et adoption du projet d'ordre du jour de la 45^{ème} Conférence
5. Projet d'ordre du jour de la 81^{ème} Session du Comité Exécutif
6. Date et lieu de la 81^{ème} Session du Comité Exécutif.

Le Comité Exécutif a adopté le projet d'ordre du jour de la 80^{ème} Session du Comité Exécutif.

E – Date et lieu de la 80^{ème} Session du Comité Exécutif

Suite à l'invitation du Parlement du Niger d'accueillir la prochaine Conférence, le Comité Exécutif a noté que la 80^{ème} Session du Comité Exécutif et la 45^{ème} Conférence se tiendront à Niamey vers novembre 2023, à une date qui sera fixée de commun accord entre l'UPA et le pays hôte.

F. Déclaration sur la situation sécuritaire en Afrique

Après des échanges sur les orientations à donner à cette déclaration, le Comité Exécutif a mis en place un Comité de rédaction composé des représentants des Parlements suivants : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Gabon et Ghana.

Le Comité de rédaction s'est réuni le 22 Juin 2023 pour proposer au Comité Exécutif un Projet de déclaration.

G – Adoption du Rapport

Le Comité Exécutif a, au cours de sa séance du 22 juin 2023, entendu et adopté le Rapport de sa 79^{ème} Session présenté par l'Honorable Mme Zanetor Agyeman Rawlings, Membre du Parlement du Ghana, Rapporteur du Comité Exécutif.

Le Comité Exécutif a, par la suite, entendu et adopté, après amendements, la Déclaration sur la situation sécuritaire en Afrique présentée par l'Honorable Bailou Assita Bénédicte, membre de l'Assemblée Législative de Transition du Burkina Faso.

Enfin, les membres du Comité Exécutif ont entendu et adopté les motions suivantes :

- Motion de remerciements et de gratitude aux autorités de la République du Togo, présentée par le Sénateur Abba Moro Patrick du Nigéria ;
- Motion de remerciements et de gratitude au Parlement et au Peuple du Togo, présentée par l'Honorable NYIRAHIRWA Veneranda, membre de la Chambre des Députés du Rwanda.

IV – SEANCE DE CLOTURE

A la cérémonie de clotûre de la 79^{ème} Session du Comité Exécutif, étaient présents l'Honorable Adjourouvi Yawovi, Vice-Président de l'Assemblée Nationale du Togo, représentant l'Honorable Yawa Djigboji Tsegan, Présidente de l'Assemblée Nationale du Togo, ainsi que Madame Binta Sanneh, Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo, personnalités qui ont prononcé des allocutions à cette occasion.

Ces allocutions ont été suivies par la lecture de la Déclaration sur la situation sécuritaire en Afrique ainsi que des deux Motions.

La Présidente du Comité Exécutif, l'Honorable Madame Mabel Memory Chinomona, Présidente du Sénat du Zimbabwe, a enfin prononcé l'allocution de clôture de la 79^{ème} Session du Comité Exécutif.

Lomé, le 22 Juin 2023
